

Comptes d'Épargne Salariale inactifs au 31/12/2022

La loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence – dite « Loi Eckert » - est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Elle s'applique aux comptes d'épargne salariale ouverts dans le cadre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou Plan d'Épargne Inter-entreprises.

Le nombre de comptes d'épargne salariale inactifs ouverts dans les livres de Crédit Agricole Titres au 31 décembre 2022 est de : 29 681.

Le montant total des avoirs inscrits sur ces comptes est de : 31 889 692. 95 €.

Le nombre de comptes d'épargne salariale dont les avoirs ont été déposés en 2022 à la Caisse des Dépôts et Consignation est de : 5 661.

Le montant total des avoirs déposés en 2022 à la Caisse des Dépôts et Consignation est de :

4 759 394. 71 €.